



Valider du poste de Président d'une association loi 1901

Par **denizot**, le **06/01/2013 à 13:26**

[fluo]bonjour[/fluo] Valider du poste de Président d'une association loi 1901 rnrnL'assemblée générale à renouveler ses membres du Conseil d'administration. Le Président actuel qui fait toujours partie de ce nouveau conseil d'administration reste-il Président jusqu'à l'élection du nouveau? [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **06/01/2013 à 19:12**

bonjour rnrnbonjour et merci sont des marques de politesse vis à vis de nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre 'relire la charte du forum)